

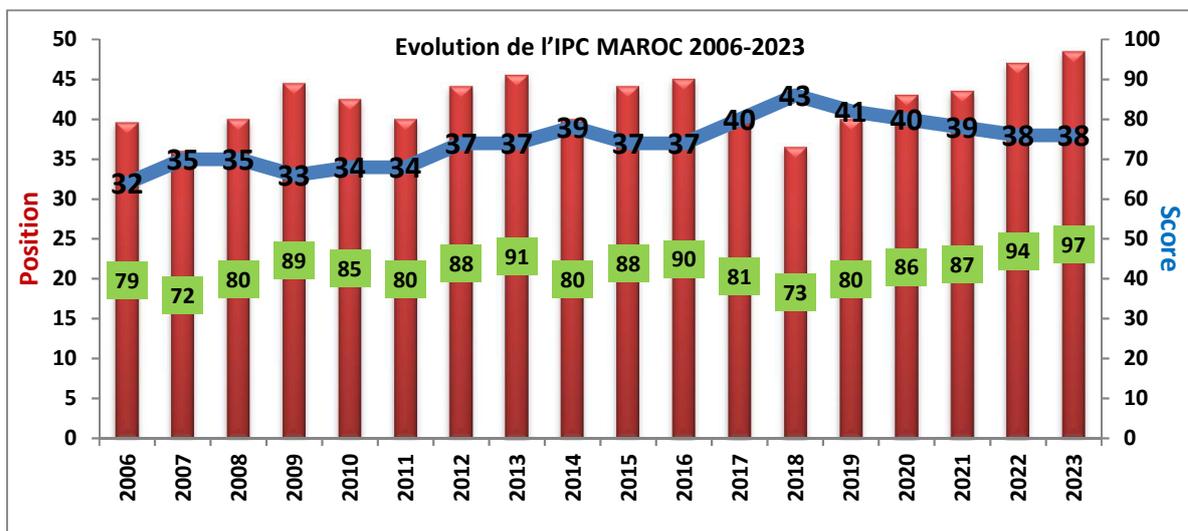
NOTE d'information

Principaux résultats || 30.01.2024

Indice de Perception de la Corruption -2023-

Transparency International a publié fin janvier, son rapport sur les efforts de la lutte contre la corruption dans le monde, au titre de l'année 2023.

En 2018, le Maroc se classait au 73^{ème} rang parmi 180 pays dans l'Indice de Perception de la Corruption de TI, avec une note de 43 sur 100. Cette performance était notamment liée à l'adoption de la loi sur le droit d'accès à l'information et à l'adhésion au Partenariat pour un gouvernement ouvert. Cependant, depuis lors, le pays a connu une dégradation dans ce classement.



	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Note	37	37	39	37	37	40	43	41	40	39	38	38
Classement	88	91	80	88	90	81	73	80	86	87	94	97
Nbre pays	176	177	175	168	176	179	180	180	180	180	180	180

L'analyse des résultats de l'IPC obtenus par le Maroc fait ressortir les principaux constats suivants :

- En 2023, le Maroc a enregistré une stagnation de la note du Maroc (38/100) et un recul dans le classement de 3 places (97/180 contre 94/100 l'année précédente. Ainsi, le Maroc continue sa régression dans le classement pour la 6^{ème} année consécutive, en reculant de 24 places ;
- Depuis 2012, le Maroc a gagné 1 point, alors qu'il a perdu 9 places de son classement ;
- La note du Maroc a été impacté par la baisse enregistrée au niveau des sources V-DEM (*Projet Variétés de démocraties*) et PRS (*Guide international sur les risques pays*) ;
- La note du Maroc est toujours inférieure à la moyenne mondiale 43/100 ;
- Le Maroc se classe au milieu du tableau dans la région MENA, occupant la 10^{ème} place sur 18 pays, ce qui correspond à sa position de l'année précédente. La moyenne régionale MENA est de 38/100.
- Le Maroc occupe la 17^e place sur 53 pays africains, perdant deux positions par rapport à 2022. Trois pays ont progressé dans le classement : la Côte d'Ivoire, la Tanzanie et Lesotho, tandis que l'Éthiopie a régressé. La moyenne africaine est de 33/100.

Les résultats obtenus par le Maroc au niveau des différentes sources composantes de l'IPC font ressortir les éléments suivants :

- Quatre sources ont gardé la même notation que celle de 2022 (**BTI, WJP, EIU et GI**) ;
- Deux sources ont enregistré un recul (**PRS et V-DEM**) ;
- Une seule source a enregistré une progression **WEF**.

Notation par Source	Note source CPI 2021	Note sources CPI 2022	Note sources CPI 2023	2022/2023
BF (BTI)	29	29	29	0
Indice de transformation de Bertelsmann				
<ul style="list-style-type: none"> • Pour la question de Poursuite des abus des fonctionnaires de l'Etat, le Maroc se trouve dans la catégorie « Les fonctionnaires qui violent la loi et s'exposent à la corruption ne sont pas suffisamment poursuivis, mais attirent parfois une publicité défavorable ». • Pour la question relative à la politique anti-corruption le Maroc se trouve entre « Le gouvernement ne parvient pas à contenir la corruption et aucun mécanisme d'intégrité n'est mis en place » et « Le gouvernement n'est que partiellement disposé et capable de contenir la corruption, tandis que les quelques mécanismes d'intégrité mis en place sont pour la plupart inefficaces ». 				
ICRG (PRS)	50	50	48	-2
Guide international sur les risques pays - PRS Group International¹				
<ul style="list-style-type: none"> • La baisse enregistrée en 2023 a impacté négativement la note de cette source dans le calcul de la note du Maroc sur l'IPC. Bien que la baisse n'ait concerné que les trois derniers mois (juin, juillet et août), elle a eu un impact significatif sur la note de la source PRS, équivalant à deux points (-2), la faisant passer de 50 à 48. 				
WEF		43	45	+2
Enquête d'opinion auprès de cadres dirigeants 2020 - Forum économique mondial				
Le Maroc a gagné 2 points sur cette source par rapport à l'IPC 2022.				
WJP	36	36	36	0
World Justice Project				
<ul style="list-style-type: none"> • Une hausse de la note de l'Indice de l'Etat de Droit du World Justice Project (WJP) avec une augmentation de +0,004 point par rapport à l'année précédente. Dans le classement mondial, le pays est passé de la 94e place sur 140 en 2022 à la 92e place sur 142 en 2023, gagnant ainsi quatre positions. Cette augmentation n'a pas eu d'impact sur la note de la source dans le calcul de l'IPC. Cette hausse est attribuée aussi au facteur 2 « Absence de la corruption ». 				
EIU	37	37	37	0
Service des risques pays (CRS) - Economist Intelligence Unit (EIU)				
Pour le Maroc, la note du risque de corruption attribuée par EIU est stagnante à 3 depuis 2017, tout comme la note de la source attribuée par (TI), qui stagne à 37 depuis 2016.				
GI	35	35	35	0
Indicateurs des conditions économiques et de risque – IHS Global Insight²				
La note du Maroc sur GI connaît une quasi-stagnation depuis 2013, tandis que la note de la source GI utilisée dans le calcul de l'IPC stagne depuis 2017, avec une note de 35. La baisse enregistrée depuis 2020 n'a pas eu d'impact sur la note de la source dans le calcul de l'IPC.				
V-DEM	47	37	36	-1
Variétés de démocraties				
<ul style="list-style-type: none"> • Une baisse de -0.017 point au niveau de l'indice de la corruption politique de V-DEM, qui a impacté la note de cette source dans le calcul de la note globale du Maroc sur l'IPC en la faisant baisser d'un point, passant de 37 en 2022 à 36 en 2023 (recul sur 3 facteurs). 				

¹ La période évaluée par Transparency International pour le calcul de l'IPC 2023 est de Septembre 2022 à Août 2023.

² Transparency International (TI) utilise La note de la composante « Corruption » de l'ICRG dans le calcul de l'IPC.